

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session été 2011**

POL 4422-20
Le Système international contemporain
Mardi et jeudi, 14h-17h

Chargé de cours : Chalmers LaRose
Courriel : larose.chalmers@ugam.ca
Heures de disponibilité : sur rendez-vous

Descriptif du cours

Approfondissement et développement de l'analyse des concepts, des approches et des enjeux abordés dans le cours POL 1400. Étude des grandes transformations du système international. Contenu et conséquences de la mondialisation.

Objectif du cours

Comme le titre l'indique, ce cours aborde les problèmes, enjeux et défis reliés à la nature du 'système' international d'aujourd'hui. À ce sujet, il soulève des questions pertinentes le concernant. Peut-on parler d'un système international cohérent ayant une logique propre ? Quid de la nature et les dynamiques du système international au 21^{ème} siècle ? Quels en sont les acteurs, règles et institutions ? Quels sont les déterminants et les paramètres sur lesquels reposent les interactions entre les acteurs ? Dans quelle mesure, et pourquoi, la configuration du système actuel est-elle différente des autres qui l'ont précédée ? Ce sont là autant de questions que nous tenterons de soulever lors de cette session.

L'objectif du cours est de parvenir à une conceptualisation du système international au 21^{ème} siècle en faisant référence à différentes perspectives théoriques et en explorant les questions de fond. Nous étudierons les nombreuses mutations intervenues dans le cadre de ce système. Nous examinerons les facteurs et processus qui conduisent à la reconfiguration de rapports de force sur l'échiquier international. Il s'agit d'un cours-débat qui fait appel à la participation soutenue des étudiants lors des différentes sessions programmées. Nous y explorerons une série de questions, de situations, de problèmes, d'enjeux et d'événements, récents et récurrents, ayant un impact sur la (re) configuration des rapports de forces dans le système international, d'hier à aujourd'hui.

La structure changeante de « l'ordre global » sera étudiée à la lumière de ses dimensions économique, politique et juridique.

Un recueil de textes est disponible à la COOP. Il est fondamental que les étudiants fassent les lectures recommandées. Ceci pour le bon déroulement du cours et la préparation des examens prévus à cette fin.

Mode d'évaluation

- a. Une fiche de lecture (20 %)
- b. Un examen de mi-session (40% pour le travail)
- c. Un travail de fin session (40 %)

A. Fiches de lecture (20 %)

Il s'agit d'un **compte rendu à la fois exhaustif et critique** des textes à lire pour une séance spécifique. Le choix de la séance est laissé à la discrétion de l'étudiant-e. Chaque fiche portera sur **l'ensemble des textes à lire pour la séance choisie**. La fiche doit contenir entre 3 et 5 pages et inclure les points suivants :

1. Référence complète de chaque texte.
2. Le problème étudié par l'auteur et son hypothèse de départ
3. La thèse centrale de l'auteur, c'est-à-dire le point de vue défendu
4. L'argumentation : quels sont les arguments avancés par l'auteur au soutien de sa thèse ?
5. La conclusion de l'auteur et une appréciation finale de sa démarche. Le texte porte-t-il un éclairage sur la question étudiée ou le problème soulevé par l'auteur ?
6. Réflexions d'ensemble établissant le lien ou fil conducteur entre les textes étudiés.

B. Examen Intra (40%)

Cet examen, questions-réponses, se déroulera le 2 juin et portera sur la matière vue jusqu'au 31 mai inclusivement.

C. Travail de session (40 %)

Analysez une question (ou une situation) internationale et montrez son impact, réel ou potentiel, sur la configuration des rapports de forces dans le système international au 21^{ème} siècle.

Le but de ce travail est de tester votre emprise sur une thématique reliée à la politique internationale, votre capacité à soulever des questions pertinentes et à **articuler un point de vue autonome**.

L'étudiant-e devra identifier les enjeux fondamentaux, soulever certains défis pertinents et, dans la mesure du possible, indiquer la manière dont le problème étudié est traité dans la littérature à ce sujet. À cette fin, il est recommandé de discuter de votre sujet de travail avec le professeur pour une orientation.

Les thèmes suivants vous sont proposés à **titre indicatif**:

- Le système international contemporain et l'ascension d'une nouvelle puissance (Inde, ou Chine, ou Brésil)
- L'ordre mondial contemporain et la problématique de l'usage de la force
- Le spectre du nucléaire : la coopération internationale face aux ambitions nucléaires des puissances moyennes (Iran, Corée du Nord)
- La situation en Asie du Sud (Afghanistan-Inde-Pakistan)
- Vents de changement : Les orientations et répercussions des bouleversements politiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord
- L'évolution de l'économie mondiale et ses répercussions (au Nord et/ou au Sud)
- La politique internationale et les catastrophes naturelles (enjeux et défis de la politique du changement climatique)

Ce travail doit compter en moyenne 2000 mots (8-12 pages, double interligne excluant la bibliographie). Date de remise : **21 juin 2010 au plus tard**

Manuels pédagogiques

Un recueil de textes est disponible à la COOP. Les étudiants sont invités à se le procurer. Aucun ouvrage particulier n'est requis ; tout au long de la session, le professeur attirera votre attention sur certains titres importants. En revanche, il est nécessaire de suivre l'évolution de l'actualité internationale, à travers les journaux, les revues savantes et les ouvrages académiques récents. Les étudiants sont priés d'approfondir les questions et dossiers internationaux qui les interpellent en s'adonnant à des activités de recherche constantes et incessantes.

PLAN DU COURS

3 MAI

Introduction générale - Présentation du cours et organisation de la session

- PREMIÈRE PARTIE -

CONCEPTUALISER LE SYSTÈME INTERNATIONAL

5 MAI

Le concept de système et l'analyse des relations internationales

Philippe Braillard, « Le concept de système dans l'étude des relations internationales » in *Théorie des systèmes et relations internationales*, Bruxelles, Émile Bruyland, 1977, p. 27-50

Lecture complémentaire

Barry Buzan et Richard Little « The Idea of 'International System': Theory Meets History" *International Political Science Review* (1994), Vol. 15, No. 3, 231-255.

10 MAI

**Survol des théories et approches du système international :
I. Du réalisme à l'institutionnalisme néolibéral**

Alex MacLeod, "Le néo-réalisme" in *Théories des relations internationales : contestations et résistances*, sous la direction de Alex MacLeod et Dan O'Meara, Athena, 2007, p. 61-88.

Shah M. Tarzi, "Neorealism, Neoliberalism and the International System", *International Studies*, 2004; Vol. 41, p. 115-128

12 MAI

Survol des théories et approches du système international : II. Marxisme et système-monde

Dan O'Meara « La théorie marxiste et l'analyse des conflits et des relations de pouvoir mondiaux » in *Théories des relations internationales : contestations et résistances*, sous la direction de Alex MacLeod et Dan O'Meara, Athena, 2007, p. 133-158.

Dario Battistella, « Les analyses marxistes » in *Théories des Relations Internationales*, Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 219-248.

17 MAI

Survol des théories et approches du système international : III. Perspective constructiviste

Dario Battistella « Le projet constructiviste » in *Théories des Relations Internationales*, Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 283-317.

Lecture complémentaire

Ted Hopf "The Promise of Constructivism in International Relations Theory" *International Security*, Vol. 23, No. 1, 1998, p. 171-200.

DEUXIÈME PARTIE

Le système international en mutation

24 MAI

Changement et/ou continuité ?

Thomas G. Weiss et Sam Daws "World Politics: Continuity and Change since 1945" in *The Oxford Handbook of the United Nations*, Oxford University Press, 2007, p. 3-38.

Lectures complémentaires

Caroline Kennedy-Pipe et Nicholas Rengger "Apocalypse now? Continuities or disjunctions in world politics after 9/11", *International Affairs*, Vol. 82, No 3, 2006, p. 539-552.

Stephen Walt, "Where Do Bad Ideas Come From? And why don't they go away?" *Foreign Policy*, 14 février 2011

26 MAI

Les paramètres économiques I : évolution de l'économie mondiale

Charles Albert Michalet *Qu'est ce que la mondialisation?* Paris : La Découverte, 2002, chapitre 4 « Le triomphe de la globalisation », p. 95-127

Pierre-Noel Giraud « Comment la globalisation façonne le monde », *Politique étrangère*, No 4, 2006. Numéro spécial - D'hier à demain : Penser l'International, p. 927-940

Lecture complémentaire

Christian Chavagneux, « Les multinationales définissent-elles les règles de la mondialisation ? » *Politique étrangère*, automne 2010, p. 553-563

31 MAI

Les paramètres économiques II : enjeux et questions récurrents

Jacques de Larosilière, « Les nouvelles dynamiques de la finance mondiale. Un rééquilibrage par les pays émergents ? » *Politique étrangère*, 2 : 2008, p. 415-428.

Yannick Prost « Les nouvelles puissances : Un danger pour le système international », *Études internationales*, vol. 39, No 2, 2008, p. 277-299.

Lectures complémentaires

Rorden Wilkinson "The world trade organization and the regulation of international trade" in Dominic Kelly and Wyn Grant (dir.) *The Politics of International Trade in the Twenty-First Century: Actors, Issues and Regional Dynamics*, New York: Palgrave Macmillan, 2005, p. 13-29.

Roger C. Altman "The Great Crash 2008: A Geopolitical Setback for the West", *Foreign Affairs*, Janv/Fév 2009

2 Juin

Défis et enjeux de sécurité

John Baylis, « International and Global Security in the post Cold War Era » in John Baylis et Steve Smith (dir.) *The Globalization of World Politics: An Introduction to International Relations*, Oxford: Oxford University Press, 2005, p.297-324.

Charles-Philippe David, « Fin de la sécurité militaire, début de la sécurité humaine? » in *La Guerre et la Paix : Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, 2^{ème} édition, Les Presses des Sciences Po, Paris, 2006, p. 97-126

Lecture complémentaire

Yale H. Ferguson et James N. Rosenau, « De la superpuissance avant et après le 11 septembre 2001 : Une perspective post internationale », *Études internationales*, Volume 35, numéro 4, décembre 2004, p. 623-639

7 JUIN

Le cadre normatif

David Held “The Changing Structure of International Law: Sovereignty Transformed?” in David Held et Anthony Mc Grew (dir.) *The Global Transformations Reader: An Introduction to the Globalization Debate*, deuxième édition, 2003, p. 162-176

Alex J. Bellamy “Responsibility to Protect or Trojan Horse? The Crisis in Darfur and Humanitarian Intervention after Iraq”, *Ethics and International Affairs*, Vol. 19, No 2, 2005, p.31-53

Shashi Tharoor et Sam Daws « Humanitarian Intervention”, *World Policy Journal*, été 2001, p. 21-30.

TROISIÈME PARTIE

Ordre et gouvernance du système international au 21^{ème} siècle

9 JUIN

Quel ordre?

Richard Hass «The Age of Nonpolarity. What will follow US Dominance? » *Foreign Affairs*, mai-juin 2008.

Mats Berdal, « Les Nations Unies, le multilatéralisme et l'ordre international » in Gilles Andréani et Pierre Hassner (dir.) *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2005, p. 265-288

Lecture complémentaire

Joseph S. Nye, Jr. "The Future of American Power: Dominance and Decline in Perspective", *Foreign Affairs*, Vol. 89, No 6, 2010, p. 2-12.

14 JUIN

La problématique de la gouvernance

Stanley Hoffman, « World Governance: Beyond Utopia » *Daedalus*, hiver 2003, p. 27-35

Naazneen Barma, Ely Ratner et Steven Weber, "A World without the West" *The National Interest*, juillet/Août. 2007, p. 23-30

Anthony Payne, "The G8 in a Changing Global Order", *International Affairs*, 84: 3, 2008, p. 519-533.

Lecture complémentaire

Cédric PÈNE, « De Doha à Copenhague : le crépuscule des négociations multilatérales ? » - *Politique étrangère*, Vol. 75, n° 2 (été 2010), p. 325-339

16 JUIN – Récapitulations et réflexions

«Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Une personne spécialisée reçoit les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles les mercredi de 16h à 19h». Règlement no. 18

Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.